

Autres thématiques identifiées par le Codev, pour l'instant non approfondies

- Intelligence artificielle, maîtrise des algorithmes dans l'intérêt des territoires.
- Impact des usages du numérique sur l'environnement et sur la soutenabilité des systèmes.
- Perception de la donnée, notamment de sa valeur, selon les générations.
- Accessibilité de l'information et des services, inclusion numérique.

? Mais au fait, c'est quoi...

... une donnée ?

Une donnée est d'après le « Petit Robert » ce qui est connu et qui sert de point de départ à un raisonnement ayant pour objet la détermination d'une solution à un problème en relation avec cette donnée.



La donnée brute est dépourvue de tout raisonnement, supposition, constatation, probabilité. Si elle est considérée comme indiscutable ou même si elle est indiscutée par méconnaissance, elle peut servir de base à une recherche, à un examen quelconque.

Un travail est souvent fait sur les données brutes pour leur donner un sens et ainsi, d'obtenir une information.

Source : Wikipédia > fr.wikipedia.org

... une donnée personnelle ?

Toute information identifiant directement ou indirectement une personne physique (ex. nom, n° d'immatriculation, n° de téléphone, photographie, date de naissance, commune de résidence, empreinte digitale...).



Source : CNIL > www.cnil.fr

... une donnée citoyenne ?

Donnée produite à l'initiative de citoyens, à l'exemple des capteurs d'air d'Ambassadair ou d'Open Street Map (OSM)



Ambassadair > www.mce-info.org/sinformer-agir/se-deplacer
Open Street Map > www.openstreetmap.fr

... le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) ?

Le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles est entré en application le 25 mai 2018. Il renforce la responsabilité des organismes, qui doivent désormais assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.



Source : CNIL > www.cnil.fr

... l'intelligence artificielle ?

L'intelligence artificielle ou IA vise à permettre à des machines, et plus particulièrement à des systèmes informatiques, de simuler les processus cognitifs humains. Ces processus comprennent l'apprentissage (acquisition d'informations et de règles liées à leur utilisation), le raisonnement (application des règles pour parvenir à des conclusions approximatives ou précises) et l'autocorrection. Les applications spécifiques de l'IA sont notamment les systèmes experts, la reconnaissance vocale et la vision artificielle.



Source : www.lemagit.fr/definition/AI

... les GAFAM ?

GAFAM est l'acronyme des géants du Web : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.



En savoir plus sur la mise en débat au Codev

« Le conseil de développement de la métropole de Rennes et sa nouvelle fonction d'acteur du débat métropolitain - Etude d'une mise en mouvement », c'est le titre du mémoire de Jeanne Guillaume, en master 2 « Analyse de projet et Développement Durable » à l'Université Rennes 1. En stage au Codev d'avril à septembre 2018, elle a notamment confirmé que la mise en débat se fait en articulation constante avec une acculturation au sujet de la donnée. Plus généralement, son stage a permis au Codev de prendre de la hauteur par rapport à sa nouvelle mission d'acteur du débat métropolitain.

Plus d'informations dans le rapport de Jeanne Guillaume sur www.codev-metropolerennes.bzh.

Membres du Codev mobilisés autour de cette démarche

Copilotes : Eric Avenel (Université de Rennes 1), Alain Charraud (personne qualifiée, Président du Codev)

Membres : Amitiés Sociales, ARMEC, ATD Quart Monde, Banque de France, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CHU, Comité Régional des Banques, Eau et Rivières de Bretagne, ENEDIS, EPA Bretagne, Fédération des entreprises d'insertion, FSU, GrDF, IESF Bretagne, La route du Meuble et des Loisirs, Ligue de l'Enseignement 35, Ligue des droits de l'Homme, UNA, Université de Rennes 2.

Contribution validée par le Bureau du Codev le 25/01/2019.



Conseil de développement

Métropole de Rennes

02 99 01 85 15
contact@codev-metropolerennes.bzh
www.codev-metropolerennes.bzh

Contact

Céline RIGOURD

02 99 01 85 17
c.rigourd@audiar.org

Les contributions du Codev JANVIER 2019

Toutes nos publications sur
www.codev-metropolerennes.bzh



Conseil de développement Métropole de Rennes

Les contributions du Codev
JANVIER 2019

Les données : appropriation et mise en débat sur la métropole de Rennes

« Tout est donnée. Aujourd'hui, la production de données explose tandis que les coûts de collecte, de stockage et de traitement s'effondrent ». C'est ainsi que Simon Chignard, d'Etalab*, a introduit le sujet auprès des membres du Codev en mai 2018. Le Codev a en effet sollicité ce spécialiste de la donnée pour analyser les résultats d'une enquête sur les perceptions du sujet de la donnée auprès des membres du Codev. S'en sont suivis plusieurs ateliers et rencontres élargissant progressivement les publics et les sujets de débat, jusqu'à la fin de l'année 2018.

C'est cette démarche du Codev et la synthèse des constats et questionnements remontés de ces différents moments d'échanges et de débat qui vous sont résumées dans ce document.

Une mise en débat au Codev en parallèle d'une expérimentation de Service métropolitain de la donnée par Rennes Métropole (SPMD)

Un Service public métropolitain de la donnée est en cours de construction par Rennes Métropole depuis début 2018. Il a vocation notamment à favoriser le partage de données sur le territoire et permettre une utilisation collaborative, efficace et sécurisée de ces « biens communs ».

Dans ce contexte, le Codev a été sollicité par Rennes Métropole pour mettre en débat les enjeux territoriaux liés aux données.

L'objectif pour le Codev : veiller et contribuer à l'organisation d'un véritable débat sur la donnée et le territoire

Permettre aux acteurs et citoyens intéressés d'être éclairés sur le sujet, de développer leur point de vue, et de pouvoir agir s'ils le souhaitent.

Interpeller et nourrir les politiques publiques dont le Service public métropolitain de la donnée (SPMD).

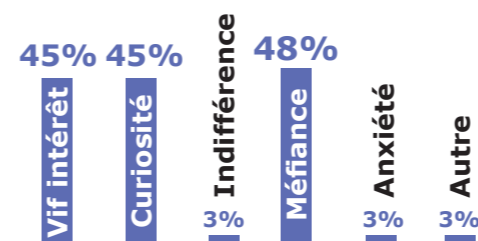
Contribuer à susciter des projets de création ou de réutilisation des données pour des projets d'intérêt général, améliorant le fonctionnement et la durabilité du territoire.

Sans prétendre à une expertise technique sur les données, les membres du Codev souhaitent apporter leur **expertise d'usage** au débat, et ouvrir cette possibilité aux autres acteurs locaux et aux citoyens.

La démarche du Codev en quelques données

250 heures de bénévolat consacrées par les membres Codev au débat sur la donnée en 2018.

Source : Codev



Ressenti des membres Codev par rapport au thème de la donnée et de ses usages

Source : enquête menée en mai 2018 auprès des membres Codev, à titre individuel.

Confiance Transparence Faire ensemble Collaboration Citoyen

sont les premières valeurs remontant de l'atelier que le Codev a co-animé à l'occasion de la 2^{ème} rencontre du SPMD

Source, synthèse de la 2^e rencontre SPMD du 27 novembre 2018

1h15

de débat mouvant avec 25 élus communaux et métropolitains organisé par le Codev à l'occasion de la convention des élus du 22 octobre 2018, sur le lien collectivités et citoyens.

*La mission d'Etalab, portée par l'Etat, coordonne la politique d'ouverture et de partage des données publiques.

AVRIL
2018



MEMBRES CODEV
EN TANT QUE CITOYENS

DÉBAT MÉTROPOLITAIN SUR LA DONNÉE : CONSTATS ET QUESTIONNEMENTS

COLLECTIVITÉS



ENQUÊTE

« LA DONNÉE, QU'EN EST-IL POUR VOUS ? »

Après des membres du Codev - Mai 2018

Les constats partagés

Différents niveaux de confiance

- Un **climat anxieux** > scandales facebook, cambridge analytica...
- Certains membres **trouvent leur compte** dans l'usage des services proposés > peu de risque d'utilisation à mauvais escient des données personnelles.
- Certains estiment **ne pas avoir le choix**. Ils utilisent « par défaut » les services en ligne existants et souhaiteraient décider de manière éclairée des moments où ils laissent des traces numériques.
- Pour autant, les craintes exprimées à titre individuel ne se traduisent généralement pas par des pratiques différentes sur le net. C'est le paradoxe de la vie privée ou « privacy paradoxe ».

... selon les types d'acteurs « capteurs » de données

- Les acteurs publics inspirent **plus confiance**.
- Les réseaux sociaux et acteurs commerciaux, des acteurs **à qui on ne fait pas confiance** : notamment le cas des GAFAM (Google, Amazon Facebook, Apple, Microsoft), de Yahoo...

JUILLET
2018



ORGANISATIONS

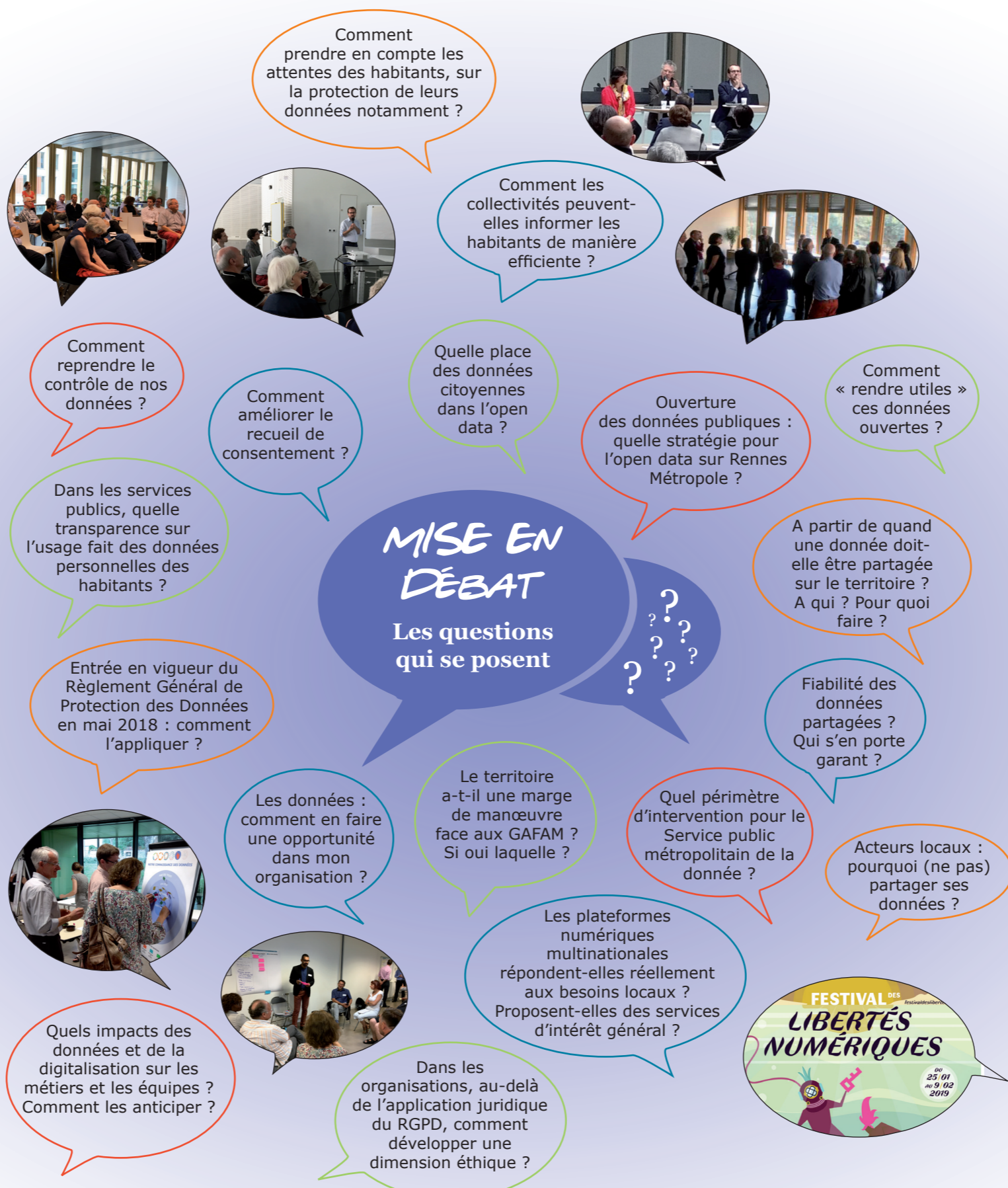
RENCONTRE

« LES DONNÉES DANS NOS ACTIVITÉS : COMMENT LES APPRIVOISER ? »

Organisée par le Codev - 4 juillet 2018

Les constats partagés

- La donnée **n'est pas une menace mais une opportunité** dont il faut se saisir pour s'adapter au marché.
- De nombreux atouts et ressources sur la métropole de Rennes : **un écosystème numérique foisonnant et innovant**.
- Il y a néanmoins un travail de fond à faire dans les organisations pour **insuffler une culture de la donnée**.



ATELIER

« DONNÉES : QUELS LIENS ENTRE LES COLLECTIVITÉS ET LES CITOYENS ? »

Convention des élus de Rennes Métropole - 20 octobre 2018 (élus municipaux et métropolitains)

Les constats partagés

- Rennes Métropole, **collectivité pionnière sur les données**, n'est pas perçue comme telle par les habitants.
- Un **écosystème d'acteurs du numérique** riche, qu'il faut **mieux soutenir et impliquer**.
- Manque d'information et de transparence** auprès du grand public sur les actions et services des collectivités **en lien avec l'usage de données** (données personnelles notamment).
- Le statut de « **tiers de confiance** » de la collectivité n'est pas acquis automatiquement.
- Application souvent a minima de l'**obligation d'ouverture des données** par les collectivités concernées.

TABLE-RONDE

« QUELLES COOPÉRATIONS PUBLIC-PRIVÉ AUTOUR DE LA DONNÉE ? »

2èmes rencontres SPMD - 27 novembre 2018

Les constats partagés

- Pour le Codev, la collectivité est légitime à intervenir sur le partage de données sur le territoire.
- Côté organisations, le 1^{er} réflexe : avoir pour attente le partage de données concernant leurs centres d'intérêt.
- Deux challenges à relever sur le partage de données :
 - faciliter la contribution au partage de donnée pour les producteurs ;
 - faciliter l'usage des données partagées.

TERRITOIRE / GRAND PUBLIC



Le constat partagé

- La difficulté à agir du territoire face aux services proposés par les plateformes numériques multinationales.

DEBATS A VENIR

> Dans le cadre du Festival des Libertés Numériques - 30 janvier 2019

« Partage de données publiques et privées à l'échelle de la métropole : enjeux économiques, de service public, et démocratiques »

> Avril/mai 2019

Quelle marge de manœuvre territoriale par rapport aux GAFAM ? A préciser

Pour en savoir plus sur les travaux

www.codev-metropolerennes.bzh/nos-projets/donnees-et-territoire.html

